

TERMES ET CONDITIONS

ADJUDICATION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR

DU 28 FEVRIER 2018

ÉTAT DU MALI

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Dénomination de l'émission	ML.....OAT-MARS-2025
Nature des titres	OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR
But de l'émission	La présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2018.
Emetteur	Etat du Mali à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les titres sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	30 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations
Maturité	7 ans
Remboursement du capital	Semestriel constant après 2 ans de différé
Echéance	01/03/2025
Taux d'intérêt	6,25%
Prix	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations.

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera semestriellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,25% l'an.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Mali et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le mercredi 28 février 2018 à partir de 9heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	28 février 2018 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	28 février 2018
Date de valeur des titres	01 mars 2018
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI

Assimilations ultérieures	<p>Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
Refinancement aux guichets de la BCEAO	<p>Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.</p>
Fiscalité des titres	<p>La fiscalité en matière de titres publics, en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur est appliquée.</p>
Rachat ou échange de titres	<p>L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.</p>

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT

OAT_7A Taux d'intérêt 6,25%					
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
30/08/2018	10000	625	0	625	10000
01/03/2019	10000	625	0	625	10000
30/08/2019	10000	625	0	625	10000
01/03/2020	10000	625	0	625	10000
30/08/2020	10000	625	1000	1625	9000
01/03/2021	9000	562,5	1000	1562,5	8000
30/08/2021	8000	500	1000	1500	7000
01/03/2022	7000	437,5	1000	1437,5	6000
30/08/2022	6000	375	1000	1375	5000
01/03/2023	5000	312,5	1000	1312,5	4000
30/08/2023	4000	250	1000	1250	3000
01/03/2024	3000	187,5	1000	1187,5	2000
30/08/2024	2000	125	1000	1125	1000
01/03/2015	1000	62,5	1000	1062,5	0
TOTAL		5937,5	10000	15937,5	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU
 Avenue Jean-Paul II
 B.P. 325 RP
 Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
 Télex : 5211 BCEAO COTONOU
 Téléfax : (229) 31 24 65

NIGER

NIAMEY
 Rue de l'Uranium
 B.P. 487
 Téléphone : (227)72 33 30/ 40
 Télex : BCEAO 5218 NI
 Téléfax : (227) 73 47 43

BURKINA

OUAGADOUGOU
 Avenue Gamal Abdel Nasser
 B.P 356
 Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17
 Télex : BCEAO 5205 BF
 Téléfax : (226) 50 31 01 22

SENEGAL

DAKAR
 Boulevard du Général de Gaulle x
 Angle Triangle Sud
 B.P. 3159
 Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
 Télex : 21839 BCEAO SG
 Téléfax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
 Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
 BP 1769 ABIDJAN 01
 Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

TOGO

LOME
 Rue Abdoulaye FADIGA
 BP 120
 Téléphone : (228) 221 53 84
 Télex : 5216 BCEAO TO
 Téléfax : (228) 221 76 02

MALI

BAMA KO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ

Téléfax : (223) 222 47 86

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex : 289 BCGB1

Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES**Adresse** : Avenue Abdoulaye FADIGA

BP : 4709 RP Dakar -Sénégal

FAX : (221) 33 839 45 57**Tél.**: (221) 33 839 10 10**E-mail** : adjudications@umoaTitres.org